



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-septième session

Charm el-Cheikh, 6-12 novembre 2022

Point 13 de l'ordre du jour

Plans nationaux d'adaptation

Plans nationaux d'adaptation

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a accueilli avec satisfaction les rapports sur les progrès accomplis dans l'élaboration et l'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA)¹ pour 2020-2022.
2. Le SBI a également accueilli avec satisfaction les informations fournies par le Comité de l'adaptation et par le Groupe d'experts des pays les moins avancés, dans les rapports qu'ils avaient établis pour la session², concernant les lacunes et les besoins liés au processus d'élaboration et d'exécution des PNA et l'état d'avancement de l'exécution des PNA³.
3. Le SBI a poursuivi, sans pouvoir l'achever, l'examen de cette question et est convenu de recommander à la Conférence des Parties de l'examiner à sa vingt-septième session (novembre 2022) en tenant compte du projet de texte figurant sur le site Web de la Convention⁴.

¹ FCCC/SBI/2020/INF.13/Rev.1, FCCC/SBI/2021/INF.7 et FCCC/SBI/2022/19.

² FCCC/SB/2022/5 et FCCC/SBI/2022/18.

³ FCCC/SBI/2022/6, sect. IV.C.2.

⁴ <https://unfccc.int/documents/623209>.

